

- établir avec d'autres ministères gouvernementaux une relation plus productive, caractérisée par une plus grande complémentarité, afin d'éliminer le double emploi, particulièrement dans les domaines sectoriels, et veiller à une utilisation plus efficace des détachements entre le Ministère et les ministères et agences à vocation nationale
- collaborer avec les milieux d'affaires et gouvernementaux en ce qui concerne l'analyse des marchés stratégiques
- intensifier les initiatives de promotion d'intérêts et de constitution de réseaux, et renforcer l'essentiel travail d'analyse au Ministère
- redynamiser le programme des affaires consulaires en l'associant directement à la gestion et à l'exécution du programme d'immigration
- axer plus spécifiquement les ressources en matière de communications sur la prestation de conseils stratégiques et d'assistance aux gestionnaires du ministère
- accorder plus de temps aux cadres axiaux, particulièrement dans les secteurs géographiques, pour l'élaboration de politiques de programmes, grâce aux mesures suivantes:
 - * rationalisation immédiate des exigences relatives à la préparation des cahiers d'information (briefing books) et élimination des cahiers de documentation de base (background book)
 - * création d'un "service de correspondance" pour la coordination des réponses aux lettres reçues par les ministres et pour la préparation de la correspondance courante
 - * création au sein du Protocole d'un service élargi "de gestion des visites" qui prendra en charge la plupart des tâches organisationnelles associées aux visites ministérielles et de niveau plus élevé.
- confirmer l'utilité de maintenir au sein du gouvernement un Service des délégués commerciaux qui appuie les gens d'affaires canadiens et travaille avec eux.